

Elections législatives du 12 mars 1978. 1re circonscription du Val-de-Marne

Georges MARCHAIS
député

candidat du
Parti Communiste Français

Pour l'union et le changement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je suis votre député depuis cinq ans. Vous le savez maintenant, les engagements que je prends, je les tiens. C'est ce que montre mon bilan. Il en sera de même demain.
Ce que je vous propose est clair.
Je vous propose le changement. Un vrai changement pour vous et votre famille. C'est possible : les moyens existent, je l'ai souvent montré.
Je vous propose l'union : un bon accord de toute la gauche pour définir ensemble la politique nouvelle que vous souhaitez tant. Je ne ménagerai aucun effort pour y parvenir.
Je vous propose la victoire : une nouvelle majorité, un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes.
Si c'est cela que vous voulez, vous aussi, c'est-à-dire l'union, la victoire et le changement, apportez-moi votre soutien le 12 mars. Je dis bien le 12 mars.
J'attire votre attention sur ce point. Vous vous dites peut être : ici, de toute façon, Marchais va gagner. Il est logique de le penser. Mais cette fois, c'est l'addition de toutes les voix obtenues à l'échelle du pays le 12, qui va compter pour le changement.
Par conséquent, même si vous ne partagez pas toutes mes idées, vous avez intérêt dans le seul but de faire pencher la balance du bon côté, de m'accorder votre suffrage le 12 mars, dès le premier tour.
Ensemble, nous pouvons y arriver. Il le faut. Pour ma part, j'ai confiance.

ce que nous voulons.

Il faut changer ! C'est ce que nous voulons, nous les communistes. Pour cela, dès le mois d'avril, nous déciderons :

vivre mieux

- Le S.M.I.C. à 2.400 francs et la hausse dégressive des salaires.
- L'augmentation de 50 % des allocations familiales.
- Le minimum pour les retraités et handicapés adultes à 1.300 francs et l'augmentation des retraites et pensions.
- Les mesures pour créer 500.000 emplois dans l'année.
- Le blocage des loyers et des charges, ainsi que des tarifs publics.
- L'amélioration des conditions de travail et la réduction de sa durée avec les 40 heures, la retraite à 60 et 55 ans, la 5e semaine de congés payés.
- L'allègement des impôts pour les familles modestes.
- Des crédits pour la santé, les transports, l'école, le sport, la lutte contre la pollution et les nuisances.

vivre libre

- Liberté syndicale et liberté politique à l'entreprise.
- Extension des droits des comités d'hygiène et de sécurité, démocratisation des conseils d'Administration des entreprises nationales.
- Constitution de conseils d'atelier ou de service.
- Décentraliser les pouvoirs, débureaucratiser l'Etat, aller vers l'autogestion.

indépendance et paix

Il n'y a pas de liberté pour notre peuple sans indépendance pour notre pays. La politique de la France doit se faire en France et nulle part ailleurs. Une France indépendante pourra développer une large action internationale pour la paix, le désarmement et la coopération.

c'est possible, ils peuvent payer !

Nous avons chiffré avec soin le coût de l'ensemble de ces mesures, déterminé avec précision les moyens à mettre en œuvre. Nous, nos comptes, sont équilibrés.

dépenses

Augmentation des salaires et charges	83 milliards
Ensemble des prestations sociales	64 milliards
Equipements collectifs	20 milliards
Mesures en faveur des agriculteurs, des artisans	7 milliards
Investissements	33 milliards
TOTAL	207 milliards

recettes

Augmentation des impôts sur les hauts revenus, suppression des privilèges fiscaux ; lutte contre la fraude fiscale ; impôt sur les fortunes	40 milliards
Impôt sur le capital et sur les sociétés	29 milliards
Lutte contre les gaspillages financiers, la dilapidation des fonds publics	27 milliards
Lutte contre la sous-utilisation du potentiel industriel et relance de la production	111 milliards
TOTAL	207 milliards

Voilà ce que nous voulons faire. Et que nous pouvons faire. En m'apportant vos suffrages, c'est pour cette politique là que vous vous prononcerez.

Vu, le candidat

le 12 mars votez :

Georges MARCHAIS — Marcel TRIGON

député — suppléant

